



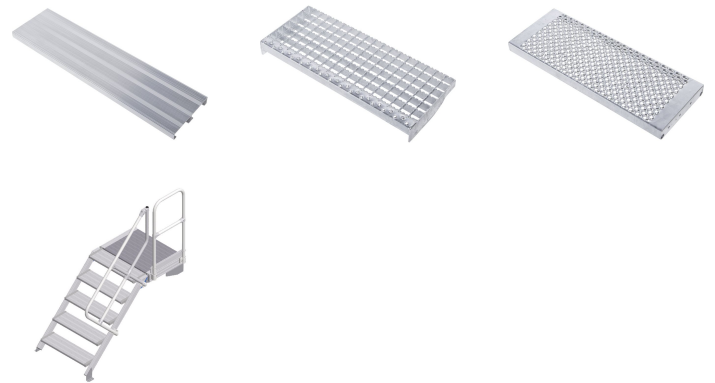
Escaliers à palier -

40155444

Accès fixe aux bâtiments et aux machines à l'intérieur et à l'extérieur.

Description du produit

- Différentes inclinaisons, 45° pour une montée confortable, 60° pour un encombrement réduit.
- Largeur de marche au choix : 600 mm, 800 mm ou 1000 mm.
- Marches et plate-forme garnies d'aluminium nervuré de série (R10). Variante (au choix) : caillebotis d'acier (R12) et tôle d'acier perforée (R13) pour un meilleur pouvoir antidérapant.
- Accès fixe aux bâtiments et aux machines.
- Longueurs de plate-forme adaptées individuellement.
- Élément de montage Barre d'appui pour une utilisation comme plate-forme de travail indépendante.
- Configuration individuelle de garde-corps sur la plate-forme, en option avec portes à battant ou barrière basculante.
- Une flexibilité maximale grâce aux mains-courantes amovibles sans aucun outil.
- Montants en profilés d'alu extrudés avec canaux de vissage pour possibilités de montage flexibles.
- Montage simple et rapide grâce au système d'assemblage ZARGES (haut degré de prémontage).





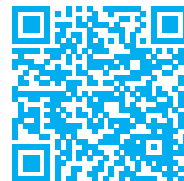
Conseils et particularités

Conformément à la loi allemande sur la sécurité des produits (ProdSG), nous recommandons l'utilisation d'une main-courante de chaque côté. Nous conseillons par ailleurs l'utilisation d'un dispositif antichute périphérique (garde-corps, par ex.) pour les escaliers à plate-forme ou les podiums de maintenance. En l'absence de main-courante ou de garde-corps, l'exploitant doit prévoir des mesures de protection suffisantes, conformément à la réglementation en vigueur.

Norme appliquée : EN ISO 14 122.

Caractéristiques du produit

Capacité de charge max. d'une marche	150 kg
Charge	max. 300 kg
Garantie	10 ans
Inclinaison	45 °
Largeur des marches	800 mm
Longueur de plate-forme	600 mm
Nombre de marches	5
Normes	NF EN ISO 14122-4
Saillie	1730 mm
hauteur verticale	1070 mm



ZARGES GmbH

Oberdorf 1

CH-8222 Beringen

Tel: +41 (0) 52 682 06 00

Fax: +41 (0) 52 682 06 04

schweiz@zarges.ch

www.zarges.com/ch-fr

Efficace 31.3.2026

Sous réserve de modifications ou d'erreurs.